

# Escource, une commune qui a de la ressource

VALENTIN RYCKEBUSCH

Autosuffisance, autonomie, auto-consommation... en matière d'énergie il est parfois difficile de s'y retrouver/se repérer. Un territoire est qualifié d'autosuffisant en énergie dès lors que sa capacité de production est supérieure à sa consommation énergétique. Toutefois, cela n'implique pas que l'énergie produite sur le territoire y soit consommée localement. En effet, cette production d'énergie est très souvent, tout ou partie, partagée avec les territoires voisins (par exemple lorsque l'électricité produite est injectée sur le réseau de distribution). Dans le cas où la totalité des consommations énergétiques d'un territoire est couverte par la production d'énergie locale, celui-ci est alors autonome ou indépendant en énergie. Ainsi, un territoire autosuffisant en énergie n'est donc pas systématiquement autonome en énergie mais l'inverse est vrai.

## Des territoires précurseurs tournés vers l'autonomie électrique

Alors que la crise énergétique débutée en 2021 incite de nombreux territoires à accélérer leur transition énergétique, certaines communes se sont déjà lancées dans cette démarche depuis plusieurs années. Langouët en Ille-et-Vilaine, Le Mené dans les Côtes-d'Armor, Montdidier dans l'Oise, ou encore Ungersheim dans le Haut-Rhin, Locminé dans le Morbihan, Gœulzin dans le Nord ; toutes ces communes visent rapidement l'autonomie électrique à partir de la production

d'énergie dite « verte » (éolien, solaire, hydraulique, biomasse, géothermie, etc.). Alors que certaines ont déjà atteint l'autonomie électrique de leurs infrastructures publiques, d'autres ambitionnent de couvrir l'équivalent de la consommation de l'ensemble de leurs administrés.

Selon les cas, l'objectif pour ces territoires peut être triple : réduire ou limiter la hausse de leur facture électrique de fonctionnement (chauffage des bâtiments communaux, éclairage public, etc.), proposer à leurs administrés une électricité à un prix attractif et enfin, diversifier leurs sources de revenus grâce à la vente du surplus de la production électrique locale ou à la perception de taxes.

Parmi ces territoires précurseurs, la commune d'Escource dans les Landes a entamé sa transition énergétique dès le début des années 2010 lorsqu'elle a rejoint le réseau TEPOS (Territoires à énergie positive). Ce réseau accompagne les collectivités pour définir une stratégie visant à réduire leur consommation énergétique et à développer la production d'énergies renouvelables. Grâce à cet engagement, la commune a pu bénéficier du soutien de la région Nouvelle-Aquitaine pour le financement d'installations de production d'énergies renouvelables. Ainsi, des panneaux photovoltaïques, installés sur les bâtiments publics, ombrières de parking ou candélabres, alimentent l'ensemble des bâtiments publics à

hauteur de 40 % des besoins en électricité et 100 % de ceux de l'éclairage public. Cet équipement photovoltaïque est complété par un réseau de chaleur, porté par deux chaudières biomasse, qui dessert la médiathèque, la mairie, les écoles et la salle polyvalente. Aujourd'hui, Escource est autonome pour son éclairage public et espère le devenir pour l'ensemble de ses équipements communaux à partir notamment du déploiement de batteries de stockage. Grâce à l'électricité produite localement, la commune propose une électricité en dessous des prix du marché aux entreprises de son territoire. L'objectif est, à terme, d'étendre cette offre attractive à l'ensemble de ses administrés.

À Escource – avec sa plateforme de rénovation énergétique PrécoRéno destinée aux particuliers – comme pour beaucoup de ces territoires, la production d'énergie locale s'accompagne d'un programme ambitieux d'économies d'énergie (rénovation et isolation des bâtiments publics, extinction nocturne de l'éclairage public...).

## Où en est-on dans la métropole bordelaise ?

À l'image d'Escource et de ses 800 habitants, les territoires précurseurs évoqués sont de petites communes rurales. Un peu plus au nord, à 100 km d'Escource, la métropole bordelaise se positionne à une autre échelle : pour subvenir aux besoins de ses plus de

800 000 habitants, la quantité d'énergie à produire est colossale. En 2019, cette production d'énergie représentait environ 18 % de la consommation finale de Bordeaux Métropole. Ce bilan démontre ainsi les efforts importants à réaliser pour atteindre l'autosuffisance. Toutefois, l'énergie produite était renouvelable à plus de 80 %.

Depuis 2021, Bordeaux Métropole a défini sa stratégie métropolitaine de développement des énergies renouvelables avec pour objectif de « faire de la métropole un territoire à énergie positive<sup>1</sup> et bas carbone à horizon 2050 ». Outre l'accélération de la baisse des consommations énergétiques, cet objectif devra s'appuyer

1 | Territoire qui atteint l'autosuffisance énergétique grâce à la réduction de ses consommations, l'augmentation de sa production d'énergies renouvelables et la décarbonation de ses activités.

sur un accroissement de la production d'énergie renouvelable locale. Pour ce faire, la métropole bordelaise compte, entre autres, accélérer le déploiement des réseaux de chaleur (création d'une chaufferie biomasse sur le secteur Mérignac centre, par exemple), le développement de l'énergie photovoltaïque (mise en ligne du site du cadastre solaire qui indique le potentiel solaire à exploiter sur les toitures de l'ensemble des bâtiments de Bordeaux Métropole, entre autres initiatives) et de la méthanisation (développement d'une unité de méthanisation dans la zone industrialo-portuaire de Bassens).

Ainsi, au regard du contexte actuel marqué par l'envolée des prix de l'énergie et parallèlement, la définition d'objectifs locaux liés à la transition

énergétique, les territoires sont de plus en plus nombreux à engager une transformation profonde de leur modèle énergétique. Cette mutation vise non seulement à réduire leurs consommations mais aussi à produire de l'énergie verte. Toutefois, face à la très grande diversité des énergies consommées sur un territoire (bois, gaz, électricité, pétrole, fuel, etc.), il est très difficile de parvenir à l'autonomie énergétique. En effet, cela implique une conversion de l'ensemble des postes de consommation afin qu'ils soient alimentés grâce à de l'énergie produite localement (ex. : remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière biomasse). En réalité, pour l'heure, l'autonomie énergétique est essentiellement atteinte et atteignable si l'on cible une seule énergie, par exemple l'électricité, ou un écosystème de référence comme les bâtiments publics. —

Ombrière photovoltaïque. © Commune d'Escource.

